

« RÉSURRECTION DES MORTS » ET « RÉSURRECTION D'ENTRE LES MORTS ». Y A-T-IL UNE DIFFÉRENCE ?

Sylvain ROMEROWSKI

Sylvain Romerowski, professeur à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne, poursuit la série « mots-clés du vocabulaire biblique ». Il tranche résolument, et parfois contre d'autres spécialistes – mais non sans argumenter. L'un des profits de l'exercice, c'est d'apprendre à considérer davantage la force des arguments que l'assurance des verdicts.

Couramment, il est fait une distinction entre la « résurrection d'entre les morts » qui serait la résurrection générale. Du fait que la résurrection des croyants soit appelée « résurrection d'entre les morts », on conclut que tous les morts ne ressusciteront pas tous en même temps, mais que les croyants ressusciteront d'abord, et que les autres êtres humains ne reviendront à la vie que plus tard. Souvent, la résurrection d'entre les morts est située avant le millénium, la résurrection des incroyants après.

Un coup d'œil sur la concordance conduit cependant à se demander si telle est bien la portée des expressions « résurrection d'entre les morts » et « ressusciter d'entre les morts ». En effet, ces formulations sont employées de très nombreuses fois à propos de Jésus-Christ et quelques fois à propos de Jean-Baptiste ou de Lazare : près d'une quarantaine au total. Or, dans ces cas, on ne voit pas quel besoin il y pouvait y avoir de préciser que les morts n'était pas ressuscités en même temps que ces personnes : c'était une évidence sans intérêt. Par contre, on ne rencontre une telle formule que trois fois en rapport avec la résurrection des croyants. La précision « d'entre les morts » ne semble donc pas avoir pour fonction d'indiquer une distance dans le temps entre la résurrection des croyants et celle du reste de l'humanité. Sa fonction doit être autre. Pour le vérifier, nous commencerons par aborder les cas où il est question des résurrections de divers individus ayant déjà eu lieu, celles de Jésus, de Jean-Baptiste (Mt 14.2 ; Mc 6.14) et de Lazare (Jn 12.1,9).

Pour se référer à la résurrection, les auteurs du Nouveau Testament utilisent le substantif *anastasis*, le verbe *anistèmi* et surtout le verbe *égeïrô*¹. Ces deux verbes sont ici interchangeables, comme le montre leur apparition en deux textes parallèles des évangiles synoptiques (*égeïrô* en Mt 17.9 et *anistèmi* en Mc 9.9, ou l'un à la suite de l'autre dans le même contexte Ac 13.30,34).

Le plus souvent, la précision « d'entre les morts » est exprimée à l'aide de la préposition *ek* suivie du génitif (*tôn nekrôn* « les morts », ce aussi bien avec le substantif *anastasis* qu'avec les deux verbes. Quelquefois, Matthieu utilise la préposition *apo* avec le verbe *égeïrô* (Mt 14.2 ; 27.64 ; 28.7). Une fois, on a simplement le génitif, sans préposition : *anastasis nekrôn* (Rm 1.4), sans que cela apporte de nuance particulière²⁽²⁾.

¹ Nous indiquons ici les textes où ces vocables sont associés à une expression qu'on peut rendre par « d'entre les morts » : *anastasis* en Ac 4.2 ; 26.23 ; Rm 1.4 ; 1 P 1.3 ; *anistèmi* en Mc 9.9s. ; Lc 24.46 ; Ac 10.41 ; 13.34 ; 17.3,31 et en Lc 16.31 pour un individu indéfini dans le temps présent ; *égeïrô* en Mt 14.2 ; 17.9 ; 27.64 ; 6.4,9 ; 7.4 ; 8.11,34 ? ; 10.9 ; 1 Co 15.12,20 ; Ga 1.1 ; Ép 1.20 ; Col 2.12 ; 1 Th 1.10 ; 2 Tm 2.8 ; 1 P 1.21 ; en Mc 6.14 et Lc 9.7 pour Jean-Baptiste et en Jn 12.1,9 pour Lazare ; on peut encore ajouter ici le texte de Hé 11.19 qui affirme le pouvoir divin de ressusciter les morts dans le temps présent.

² L'idée selon laquelle cette construction viserait à indiquer que la résurrection de Jésus inaugure la résurrection des morts (Leon MORRIS, *The Epistle to the Romans*, Grand Rapids, Eerdmans, 1988, p. 47) nous paraît pécher par excès de subtilité, en faisant porter à l'expression un poids indu de signification. Si Paul avait voulu signaler dans ce passage que la résurrection de Christ constitue le commencement d'une résurrection plus large, il l'aurait

Quelle est maintenant la raison d'être de cette précision ? Il faut ici prendre en compte la variété des sens du terme *anastasis* et des deux verbes. D'après le *Dictionnaire grec français* de Bailly³, le substantif désigne l'action d'élever, comme lorsqu'il s'agit par exemple de construire un mur, ou encore l'action de renverser, d'où les sens « destruction », « ruine » ; il désigne encore l'action de se lever (après le sommeil, ou après l'alitement pour cause de maladie), ou l'action de s'éloigner. Dans le Nouveau Testament, il est rendu une fois par « relèvement » (Lc 2.34, *Bible à la Colombe*). Lorsqu'un locuteur l'utilise avec le sens de « résurrection », il faut donc, la plupart du temps, lui ajouter quelque chose pour le préciser. Dans certains cas, le contexte suffit à rendre la chose claire : par exemple au début du récit de la controverse de Jésus avec les sadducéens sur la résurrection (Mt 22.23ss ; Mc 12.18ss ; Lc 20.27ss), ou encore dans la conversation de Jésus avec Marthe à propos de Lazare (Jn 11.23-25). De même, dans bien des textes où il est question de l'*anastasis* de Jésus-Christ, le lecteur sait que c'est sa résurrection qui est en cause (Ac 1.22 ; 2.31 ; 1 P 3.21, etc.). Mais le mot *anastasis* à lui tout seul ne suffit pas à indiquer le sens de « résurrection » et c'est pourquoi, lorsque le contexte n'écarte pas d'autres sens de ce mot, ou pour éviter toute ambiguïté, on lui adjoint la précision « d'entre les morts ».

Il en est même avec les verbes. Le verbe *anistèmi* signifie « faire se lever » à la tournure transitive et « se lever », « s'élever », « se dresser », « surgir », « se produire » à la tournure intransitive, et il s'utilise dans des contextes multiples. Dans le Nouveau Testament, on le rencontre par exemple, en construction transitive, avec le sens de « susciter » (Mt 22.24 ; Ac 3.26 ; 7.37), ou d'« ériger (un bâtiment) » (Mc 14.58), ou, en construction intransitive, avec le sens de se lever (Mt 9.9 ; 26.62), « se soulever contre » (Mc 3.26). Il ne signifie de loin pas toujours « ressusciter quelqu'un » (tournure transitive) ou « quelqu'un ressuscite » (tournure intransitive). Pour *égeirô*, Bailly indique les sens « faire lever », « éveiller », « ériger » en construction transitive et « s'éveiller », « être éveillé », « se lever » en construction intransitive. Dans le Nouveau Testament, il peut signifier « se réveiller » (Mt 1.24), « se lever » (Mt 2.13 ; 9.5), « susciter » (Mt 3.9), à côté des occurrences où il a les sens transitifs et intransitifs de « ressusciter ». Ainsi, et bien davantage encore que le substantif *anastasis*, les deux verbes ont besoin, lorsque le locuteur veut parler de la résurrection, d'être complétés par une formule qui en précise le sens. Une fois par exemple, la formule « en la délivrant des liens de la mort » vient préciser le sens de *anistèmi* (Ac 2.24). Mais de manière habituelle, la précision est apportée par l'expression « d'entre les morts » (en grec, *ek (tôn) nekrôn* le plus souvent).

On notera qu'avec les verbes, dans les cas où un individu (Jésus, Lazare ou Jean-Baptiste) ressuscite ou est ressuscité, il n'y a pas de possibilité de choix entre une formule qui correspondrait à l'expression « résurrection des morts » et la formule « d'entre les morts ». En effet, pour correspondre à la formule « résurrection des morts », il faudrait une construction comme « Dieu ressuscite les morts » ou comme « les morts sont ressuscités ». Mais puisqu'il n'est question que d'individus particuliers, ces constructions sont impossibles. Le locuteur est donc obligé d'employer une expression que l'on traduit par « d'entre les morts ».

Ceci peut aussi expliquer pourquoi on emploie le plus souvent la formule *ek (tôn) nekrôn*, « d'entre les morts », avec le nom *anastasis* : puisqu'on y est obligé avec les verbes, on le fait aussi avec le nom, par assimilation.

On pourrait envisager qu'à cette première raison vienne s'en ajouter une seconde. L'expression *anastasis (tôn) nekrôn* est susceptible de suggérer la résurrection de l'ensemble des humains. Ceci pourrait expliquer qu'on préfère l'éviter lorsqu'on veut mentionner la résurrection d'un individu. Une fois pourtant, Paul emploie, à propos de la résurrection de

exprimé clairement, comme il le fait par exemple en Ac 26.23 (« le premier à avoir part à la résurrection des morts ») ou 1 Co 15.20ss (« Christ prémices de ceux qui sont morts »).

³ Nous utilisons l'édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Hachette, Paris, 1950.

Jésus, l'expression *anastasis nekrôn* (Rm 1.4), qui ailleurs est traduite « résurrection des morts » et qu'on rapporte habituellement à la résurrection générale. Dans ce cas, cette traduction est impossible et les traducteurs adoptent en français la traduction « d'entre les morts ». Dans l'expression de l'original, on peut considérer que la préposition *ek* est alors sous entendue. Mais il est aussi possible que l'expression soit simplement devenue stéréotypée. Cet exemple montre cependant que la distinction que nous faisons en français entre deux formes différentes, « des morts » et « d'entre les morts », n'était pas sentie en grec de la même manière.

Les expressions grecques que l'on rend en français par « d'entre les morts » n'ont pas pour fonction, dans les cas ci-dessus, de signaler que l'individu qui ressuscite ou est ressuscité est le seul dans ce cas et que les autres morts ne ressuscitent pas en même temps que lui. Une telle précision serait triviale et l'on ne voit pas pourquoi elle serait indiquée aussi souvent, près d'une quarantaine de fois. Ces expressions ont simplement pour but de préciser le sens des termes *anastasis*, *anistêmi* ou *égeirô* en indiquant que l'on parle de résurrection. On les utilise – en fait, c'est *ek (tôn) nekrôn* à quatre exceptions près –, parce qu'on en dispose, et parce qu'elles sont commodes à manier et plus économiques qu'une périphrase. Il n'y a pas lieu de leur attribuer une autre portée sémantique que celle-ci.

Considérons maintenant les cas où il est question d'une résurrection future. L'expression *anastasis (tôn) nekrôn* « résurrection des morts », le mot *nekrôn* « morts » étant au génitif, apparaît alors plusieurs fois. On la rencontre une première fois en Actes 17.32 avec un sens très général, sans que des individus spécifiques soient en cause. Paul vient de parler de la résurrection de Jésus (v. 31) et le narrateur relève que ses auditeurs ont été choqués par l'idée de résurrection des morts, c'est-à-dire l'idée que des morts, quels qu'ils soient, ressuscitent. Dans deux autres textes des Actes, l'expression se réfère à la résurrection de l'ensemble des humains (23.6 ; 24.21) comme l'indique la mention de la résurrection des justes et des injustes dans le même contexte (24.15). Il en est de même en Hébreux 6.2.

L'expression apparaît encore plusieurs fois dans le grand chapitre de la Première épître aux Corinthiens (15.12,13,21,42). Aux versets 12 et 13, on peut la prendre comme une référence générale à la résurrection des morts, l'argument de l'apôtre étant le suivant : si, d'une manière générale, des morts ne peuvent pas ressusciter, Christ, en particulier, n'est pas ressuscité. Mais aux versets 21 et 42, il s'agit de la résurrection des seuls croyants. En effet, Paul déclare que la résurrection des morts est venue par un homme, Jésus-Christ (v. 21). Il parle donc de la résurrection qui découle de l'œuvre salvatrice de Christ. Or seuls les croyants sont au bénéfice de cette œuvre. Au verset 22, il évoque encore cette résurrection en parlant de ceux qui « revivront en Christ ». Or seuls les croyants sont en Christ. Au verset 23 encore, on voit que son propos concerne « ceux qui appartiennent à Christ⁴ ». Au verset 42 de même, Paul mentionne la résurrection des morts par laquelle le corps devient « incorruptible », « glorieux » et « spirituel », c'est-à-dire pleinement animé par le Saint-Esprit (v. 43s.). Or le corps des incroyants n'est pas destiné à devenir glorieux ni spirituel. Dans ces deux derniers textes, alors que Paul mentionne la résurrection des seuls croyants, il n'a pas senti le besoin d'utiliser l'expression *anastasis ek nekrôn* « résurrection d'entre les morts ». Ceci tend à indiquer qu'il ne faisait pas grande différence entre l'expression qu'on traduit par « résurrection des morts » et celle qu'on traduit par « résurrection d'entre les morts ». Cette impression se renforce encore quand on considère le texte de Romains 1.4, déjà mentionné, où l'apôtre emploie l'expression *anastasis nekrôn* alors qu'on aurait attendu *anastasis ek nekrôn*.

⁴ Lorsqu'il dit : « Tous meurent en Adam... tous revivront en Christ », le second « tous » ne désigne pas tous les hommes, mais la nouvelle humanité en Christ, par opposition à l'ancienne humanité en Adam, c'est-à-dire tous ceux qui sont unis à Christ, par opposition à ceux qui sont ou étaient unis à Adam.

En fait, dans notre expression *anastasis (tôn) nekrôn* employée pour la résurrection future, on peut comprendre le génitif comme ayant pour fonction d'indiquer que ce sont les morts qui ressuscitent. Il aurait alors un autre sens qu'en Romains 1.4 (où la seule résurrection de Christ est en cause). Mais il est aussi possible qu'on ait affaire à une expression stéréotypée, comme peut le montrer le texte de Romains 1.4. Dans ce cas, le génitif aurait un sens vague. Le complément *(tôn) nekrôn* aurait alors simplement pour fonction de préciser le sens du terme *anastasis* en celui de « résurrection ». Autrement dit, la formule *anastasis (tôn) nekrôn* serait un simple équivalent grec du français « résurrection », sans plus. Cette analyse convient très bien à tous les textes où la formule apparaît (Ac 17.32 ; 23.6 ; 24.21 ; 1 Co 15.21,42).

Pour ce qui est de l'expression *ek nekrôn* « d'entre les morts », elle n'apparaît en rapport avec la résurrection des croyants que trois fois en tout et pour tout. On la rencontre d'abord dans la version marcienne et la version lucanienne de la controverse de Jésus avec les sadducéens. Chez Marc, elle accompagne le verbe *anistèmi* (Mc 12.25), chez Luc le nom *anastasis* (Lc 20.35). Ce sont bien les seuls croyants qui sont concernés puisque, chez Luc, Jésus précise qu'il s'agit de « ceux qui seront trouvés dignes d'avoir part au monde à venir » et il les appelle « fils de Dieu » (v. 36). Dans le texte parallèle, Matthieu emploie seulement le terme *anastasis* (Mt 22.30). Cependant, dans le verset suivant, qui poursuit le même récit, il utilise l'expression *anastasis tôn nekrôn* « résurrection des morts ». Ainsi il apparaît que, **dans les synoptiques, les expressions « ressusciter d'entre les morts » (Mc), « résurrection d'entre les morts » (Lc) et « résurrection des morts » (Mt), utilisées à propos des croyants, sont interchangeable !** Ceci montre que l'expression que l'on traduit en français par « résurrection d'entre les morts » n'est pas utilisée pour distinguer la résurrection des croyants d'une résurrection générale.

Dans chacun de ces textes, les expressions *tôn nekrôn* et *ek nekrôn* sont là uniquement pour préciser le sens des mots *anastasis* (Mt et Lc) et *égeirô* (Mc). La précision peut sembler superflue dans la mesure où il est déjà clair depuis le début du récit que c'est bien de cela qu'il est question. Mais une des caractéristiques du langage observée par les linguistes est la redondance : dans le discours, on tend à donner la même information plusieurs fois sous diverses formes.

Le troisième texte où l'expression « résurrection d'entre les morts » (*exanastasis ek nekrôn*) est employée pour désigner la résurrection à venir des croyants se trouve en Philippiens 3.11, un texte par ailleurs difficile⁵. Paul exprime son espoir de parvenir à la « résurrection d'entre les morts ». Tout homme parviendra à la résurrection, soit pour entrer dans la vie au plein sens du terme, soit pour subir le jugement. Il est évident que ce à quoi Paul veut parvenir est la résurrection telle que les croyants la vivront. Est-ce pour l'indiquer qu'il emploie la formule *ek nekrôn*, plutôt que le simple génitif ?

Si c'était le cas, cela n'impliquerait même pas nécessairement que la résurrection des croyants doive précéder dans le temps celle des autres humains, c'est-à-dire que Paul espérait ressusciter à un moment où tous les morts ne ressusciteront pas. En effet, la formule pourrait simplement désigner une résurrection qui se produise d'une autre manière pour les croyants que pour le reste des humains, tout en survenant simultanément. Paul exprimerait son désir de ressusciter comme les croyants ressusciteront. Mais le fait que Paul utilise ailleurs l'expression *anastasis tôn nekrôn* là où on attendrait la préposition *ek*, pour la résurrection de

⁵ À propos du terme *exanastasis*, qu'on ne rencontre qu'ici, nous nous accordons avec M. Silva qui écrit : « Il y avait à l'époque hellénistique une forte tendance à 'renforcer' les verbes de la sorte, et il est en outre possible que Paul ait recherché, consciemment ou inconsciemment, à varier le style (après avoir utilisé la forme simple au v. 10) : ces deux considérations suffisent à rendre compte de l'usage de ce terme » (*The Wycliffe Exegetical Commentary, Phillipians*, Chicago, Moody Press, 1988, p. 195). Il faut aussi signaler que certains manuscrits portent *tôn nekrôn*, mais cette leçon n'est généralement pas retenue.

Jésus (Rm 1.4) et pour celle des seuls croyants (1 Co 15.21,42), donne à penser qu'on ne doit pas non plus imputer à l'expression une différence sémantique significative dans le texte de l'épître aux Philippiens. Que l'apôtre veuille vivre la résurrection telle que les croyants la vivront reste sous-entendu, parce qu'évident. Mais ce n'est pas la formule *ek nekrôn* qui l'indique.

Nous avons vu que la précision *ek nekrôn* a habituellement pour but de spécifier le sens du terme *anastasis* et d'indiquer qu'on parle de résurrection. En outre, dans le verset précédent, Paul vient de parler de l'expérience présente de la puissance de la résurrection de Christ (v. 10). Il est utile de préciser qu'il veut maintenant parler de l'expérience de la résurrection à venir. Voilà qui lui fournissait une seconde raison d'ajouter les mots *ek nekrôn*. Qu'il ait employé cette formule plutôt que *tôn nekrôn* « des morts » n'a aucune portée significative⁶. Il a utilisé la formule la plus courante qui correspondait à son but, sans plus.

Les exégètes bibliques ont souvent pour habitude de faire des distinctions sémantiques subtiles entre les expressions dont la forme varie quelque peu. Les linguistes ont au contraire observé que, bien souvent, une différence de forme n'engendre pas de différence de sens.

Dans le cas qui nous occupe, nous parvenons aux constats suivants. Les expressions *ek (tôn) nekrôn*, *apo tôn nekrôn*, et *(tôn) nekrôn* sont interchangeables lorsqu'il est question d'individus ressuscités par le passé et lorsqu'il est question de la résurrection future des croyants. Dans les trois cas où il est question de la résurrection de tous les hommes et dans les trois cas où l'on parle de résurrection en général, c'est la formule *(tôn) nekrôn* qui est employée.

Ainsi, il est possible qu'une légère différence d'usage subsiste entre ces expressions, qui ferait que l'on n'utilise pas la formule *ek (ton) nekrôn* (ni la formule plus rare *apo tôn nekrôn*) pour la résurrection en général ou la résurrection de tous les hommes, sans qu'on puisse en être sûr (six occurrences ne suffisent pas pour en déduire une règle). Mais, pour le reste, il n'y a pas lieu de faire une différence sémantique entre les expressions grecques que l'on traduit en français par « résurrection des morts », puisqu'elles sont interchangeables.

En outre, dans les textes qui parlent de la résurrection générale, les croyants sont inclus. Il n'y a aucun texte qui se réfère à la résurrection des seuls incroyants. Ceci montre que l'addition des formules étudiées au substantif *anastasis* et aux verbes *anistèmi* et *égeirô* a pour seul but de préciser le sens de ces mots, parce qu'à eux seuls, ceux-ci ne véhiculent pas le sens de « résurrection ». Dans la plupart des cas, on utilise une formule que l'on rend en français par « d'entre les morts » parce qu'on n'a pas d'autre choix, ou parce que c'est le plus commode ou le plus usuel. Elle n'a donc pas pour fonction de distinguer la résurrection future des croyants d'une autre résurrection devant survenir plus tard.

Ceci implique que, dans la langue française qui possède des termes spécifiques pour rendre l'idée de résurrection, on devrait se contenter de ces termes dans la traduction. Nous n'avons nullement besoin d'ajouter à nos mots français « résurrection » et « ressusciter » des précisions comme « d'entre les morts ». Ces deux mots français disent à eux seuls la même chose, et pas moins, que ce que signifient des expressions grecques comme *anastasis ek nekrôn* ou *égeirô ek nekrôn*. En fait, en traduisant en français par « résurrection d'entre les morts », ou par « ressusciter d'entre les morts », non seulement on ajoute au grec dans la mesure où les termes *anastasis*, *anistèmi* et *égeirô* ne signifient pas « résurrection » ou « ressusciter » à eux tout seuls, mais on induit le lecteur en erreur en suggérant qu'il y aurait une différence entre une « résurrection d'entre les morts » et une « résurrection des morts ». En effet, cette différence ne se marque nullement en grec par ce genre d'expressions puisque *ek nekrôn* et *tôn nekrôn* sont interchangeables, au moins partout où *ek nekrôn* est utilisé. Par

⁶ Nous nous accordons encore une fois ici avec M. Silva, *op. cit.*, p. 195.

conséquent, dans le cas des expressions *anastasis ek nekrôn*, ou *égeirô ek nekrôn*, la traduction qui se veut littérale – mais est-ce vraiment littéral puisque nos mots français « résurrection » et « ressusciter » sont plus précis que les termes grecs *anastasis* et *égeirô* ? –, ou la traduction à équivalence formelle, sont des trahisons !

(Mis en forme en novembre 2007 ; mis en ligne avec l'autorisation de l'auteur)